

Portée du wimax à 7 km dangereux ?

Quelqu'un sait-il si on peut vivre à 7 km d'un wimax(blr3), sans obstacle mais en contrebas (de 50m) par rapport à l'antenne émettrice et avec quelques arbres dans le jardin entre l'antenne et la maison?

C'est très important et je ne trouve aucune doc dans ce domaine.

Merci de vos réponses

cordialement

Marie-Pierre V

Ecrire à Elidia o.sensibles@orange.fr